

Le bouton éco-solutions (accessible depuis la page des écrans de zebrix)

Ce bouton ouvre une fenêtre qui rassemble toutes les options d'optimisations énergétiques.

1. Gestion fine des heures d'allumage autorisées.
2. Gestion des jours d'exclusions.
3. Conformité avec la réglementation Ecowatt.
4. Réglage du niveau de rétro-éclairage.

1- Gestion fine des heures d'allumage autorisées.

Il a été constaté que, par facilité, de nombreux clients gèrent généralement les planifications de diffusion de façon globale sur des heures d'ouvertures très larges afin de couvrir les horaires d'ouverture souvent hétérogènes de leurs différents points de vente. Il en résulte des période d'allumage inutiles et le gaspillage énergétique (et d'usure) lié ainsi que des problématiques locales de non-conformité avec les RLP (règlementations locales de publicité).

Cette fonctionnalité permet à l'utilisateur local de procéder à l'encodage précis de ses heures d'ouvertures, en tenant même éventuellement compte de sa fermeture sur la période du déjeuner. Il en résulte l'allumage des écrans sur des plages horaires plus restrictives que celles de la planification globalement définie en centrale ainsi qu'une économie d'énergie plus ou moins significative. Un écran allumé 7h00 au lieu de 9 réalise une économie de l'ordre de 15 à 20 %. Par ailleurs, un écran qui fonctionne moins est également un écran qui s'use moins et dont la durée de vie s'étend, statistiquement.

Pour utiliser cette fonctionnalité, cliquer tout d'abord sur la case **Activer la limitation des heures de diffusion** Ensuite vous devrez sélectionner une plage d'ouverture par journée en choisissant une heure de début (dans la case du haut) et une heure de fin (dans la case juste en dessous de "à"). Pour créer une interruption dans la journée, vous devrez entrer une première plage d'ouverture et de fermeture : correspondant par exemple à l'heure d'ouverture et de fermeture de la matinée, ensuite, cliquer sur le bouton "+" pour ajouter une nouvelle ligne de plage d'ouverture. Vous pourrez alors entrer pour la même journée, une deuxième heure d'ouverture et de fermeture.

Si aucune heure n'est entrée pour une journée, ce jour-là l'écran restera éteint.

Enfin pour enregistrer les modifications, il faut appuyer sur "Enregistrer ces paramètres"

2- Gestion des jours d'exclusions.

Dans cet onglet, il est possible d'entrer les jours de fermeture exceptionnels correspondant par exemples aux jours fériés ou aux congés.

Pour entrer une période de vacance, vous entrer la date de début et de fin incluse à la période de fermeture, pour une journée isolée, il suffit de donner la même date pour le début et la fin de la période. La description est informative pour l'utilisateur. Enfin, la case "réurrence annuelle" permettra de reconduire cette période de fermeture aux années suivantes.

Le bouton "+" ajoutera une nouvelle ligne pour une nouvelle période, le bouton "X" effacera la ligne de la période concernée.

Dans la liste déroulante "Jours fériés connus", vous pourrez sélectionner les jours fériés de votre pays pour l'année concernée, après votre choix, ils seront listés en dessous. Alors pour les ajouter, il faudra cliquer sur "**Ajouter ces jours**". et ces dates s'ajouteront à la liste des jours de fermeture.

Enfin pour enregistrer les modifications, il faut appuyer sur "**Enregistrer ces paramètres**"

3- Conformité avec la réglementation Ecowatt.

From:

<https://documentation.zebrix.net/> - **zebrix documentation**

Permanent link:

<https://documentation.zebrix.net/doku.php?id=fr:eco-solutions&rev=1673014929>

Last update: **2023/01/06 15:22**

